



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Concours des maisons fleuries - Année 2017

DEL-2017-073

Numéro de la délibération : 2017/073

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, Politique de la ville-habitat-logement

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 09/10/2017

Date de convocation du conseil : 03/10/2017

Date d'affichage de la convocation : 03/10/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures 15

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Annie GUILLEMOT, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Véronique LE BOURJOIS par M. Hervé JESTIN, M. Jacques PÉLAN par M. Yann LORCY.

Était absente excusée : Mme Laurence KERSUZAN.

Concours des maisons fleuries - Année 2017

Rapport de François-Denis MOUHAOU

La ville a de nouveau organisé cette année un concours des Maisons Fleuries auquel 26 pontivyens ont participé.

Selon les catégories, les premiers se voient attribuer un prix en numéraire pour un montant à répartir s'élevant à 1 300 €. Une enveloppe de 600 € est également réservée à l'achat de bouquets de fleurs qui seront offerts à tous les participants.

La répartition des prix est fixée comme suit:

- | | |
|---|-------|
| - 1 ^{ère} catégorie: "Jardins visibles de l'espace public" | |
| jardin paysager | 320 € |
| jardin de fleurs | 180 € |
| - 2 ^{ème} catégorie: "Décor sur façade ou sur cour" | 160 € |
| - 3 ^{ème} catégorie: "Décor végétal sur l'espace public" | 180 € |
| - 4 ^{ème} catégorie: "Mise en valeur de commerce" | 220 € |
| - 5 ^{ème} catégorie: "embellissement des logements HLM" | |
| appartement en immeuble collectif | 120 € |
| maison individuelle avec jardinet | 120 € |

Nous vous proposons :

- d'accepter l'attribution des prix comme indiqué ci-dessus.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 10 octobre 2017

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**